

Détours sur la méthode de l'intervention sociologique.

Par Elieth Eyebiyi. Le 30 avril 2012

Cent soixante-dix-sept pages pour retracer les histoires d'une méthode restée « discrète » dans le paysage méthodologique des sciences sociales et en préciser l'actualité, voilà le projet de *L'intervention sociologique*, ouvrage rédigé par Olivier Cousin et Sandrine Rui, avec une postface d'Alain Touraine. En effet, si Touraine a posé, avec *La voix et le regard*, les jalons de l'intervention sociologique en 1978 (p. 13), cette méthode destinée à étudier les nouveaux mouvements sociaux a connu plusieurs évolutions et se trouve aujourd'hui désarrimée de la théorie initiale du mouvement social, comme le constatent les auteurs dans cet ouvrage.

La méthode de l'intervention sociologique invite de façon pratique à constituer une équipe de chercheurs qui construit des groupes restreints de douze à quinze acteurs, réunis plusieurs fois autour d'une problématique précise, formalisée et proposée par les chercheurs, généralement trois. Le groupe de chercheurs se distribue les rôles de secrétariat, d'interprète et d'organisateur de la séance en orientant le débat, l'objectif étant d'amener le groupe à effectuer une analyse de son autoanalyse (p. 14). Peu connue dans le paysage des sciences sociales, et parfois attribuée à un cercle fermé de chercheurs (notamment le CADIS¹), l'intervention sociologique est néanmoins porteuse d'actualités intéressantes à examiner d'autant plus qu'elle permet de produire une masse critique de données relatives au sujet étudié.

Le premier chapitre expose la méthode de l'intervention sociologique en elle-même. On y apprend comment, la méthode repose sur des principes qui lui autorisent une certaine plasticité. L'intervention sociologique a été originellement pensée et construite pour étudier les mouvements sociaux à la fin des années 1970. Au rang de ses plus fidèles artisans on peut citer Dubet et Wieworka, qui reprendront et diffuseront en l'adaptant, la pensée d'Alain Touraine. Cette méthode privilégie l'objet d'étude pour trouver des réponses pratiques à la recherche en question (p. 15). En tant qu'analyse de groupes, ses principes intéressent donc la nature du groupe à étudier, le nombre de participants, le nombre de groupes (dépendant des aspects à explorer dans la recherche et l'étendue de la recherche) et enfin le nombre de séances. Cette flexibilité consacre la fondation de la méthode sur des principes plutôt que sur des règles rigides, et confère à la méthode l'essence d'un dynamisme et d'une plasticité certaine dans sa mise en œuvre. La métaphore à laquelle ont recours les auteurs souligne que l'intervention sociologique est « un accouchement dont les membres des groupes sont les auteurs » (p. 18), ce qui n'est pas sans rappeler la maïeutique. L'optique ne change que lorsque l'on se tourne vers l'analyse des problèmes sociaux, étant donné la plus grande fragilité des acteurs, qui ne sont plus définis dans ce cas par leur engagement, mais

plutôt par la situation, et se perçoivent négativement (p. 19). Du côté des chercheurs, la méthode appelle à travailler en équipe, même s'il est déjà arrivé que plusieurs chercheurs travaillent seuls, notamment dans le cadre de leur thèse. Il pourrait être intéressant de tenter une comparaison point par point avec l'approche ECRIS² développée par Jean-Pierre Olivier de Sardan et Thomas Bierschenk dans ce qu'on peut qualifier désormais de tradition du LASDEL³ : approche ECRIS qui est également une méthode de terrain au titre de laquelle plusieurs chercheurs conduisent collectivement et intensivement les enquêtes pour relever entre autres les situations conflictuelles et les enjeux divers qui entretiennent l'arène sociale. L'une des différences essentielles entre ces deux méthodes me semble sans doute être la plus forte implication du chercheur dans la recherche en ce qui concerne la méthode de l'intervention sociologique et la spécialisation de cette méthode en ce qui concerne les mouvements sociaux alors que l'approche ECRIS a une perspective davantage élargie en termes d'objets (corruption, développement, éducation, santé, etc.) tout en procédant de façon plus fine.

Dans le deuxième chapitre, les auteurs montrent que l'intervention sociologique est fondée sur une série de ruptures, d'abord avec le fonctionnalisme notamment d'inspiration néolibérale et ensuite avec la vision déterministe du monde. La première rupture tend à ne plus considérer la société comme un simple système intégré mais à laisser la possibilité à l'acteur de s'exprimer et de voir son action analysée à juste titre, bien que la notion de système n'exclut pas au sens de Crozier et Friedberg (1977) celle d'acteur. La seconde rupture tend à réaffirmer la centralité de l'acteur et de son action. Touraine écrit à ce propos que « les gens ont un peu d'invention de soi, ils ne sont pas vides » (p. 65). Il faut ajouter néanmoins que l'analyse en termes de conflits ne s'inscrit pas dans la vision marxiste du conflit, même si elle tient quelques éléments du paradigme marxiste : elle pense *a contrario* que l'antagonisme ne résulte pas des contradictions du capitalisme, mais plutôt du conflit entre deux classes opposées autour de la prise en charge du système d'action historique. Partant de là, on peut réaffirmer que la méthode de l'intervention sociologique tient compte de la subjectivité des acteurs à qui elle accorde une certaine conscience dans le déclenchement et la conduite de l'action, d'autant que Touraine pense que les rapports de classe sont au cœur des enjeux sociaux (p. 64). Au sens de cette méthode, l'analyse devient une coproduction le chercheur et l'objet d'étude. On se retrouve alors en présence d'une méthode, outil pratique de la théorie de l'action, qui donne littéralement la parole aux enquêtés, aux objets étudiés plutôt que de les comprendre comme des construits inamovibles et incapables d'intelligibilité. Pour cause, Touraine et d'autres théoriciens de l'actionnalisme placent l'acteur et son action au cœur de l'analyse des sociétés (p. 59). Aussi les auteurs, Olivier Cousin et Sandrine Rui, citent-ils, à la page 60, Alain Touraine : « La société est un drame ; ni situation ni intention, mais action sociale et rapports sociaux » (Touraine, 1978, p. 11). C'est dire qu'au sens de l'actionnalisme, la société est une production mouvementée résultant de la confrontation entre des acteurs socialement et culturellement déterminés par des logiques propres qui leurs font opter, à travers leurs actions, pour différents modes d'occupation de l'espace social. Il faut souligner que le postulat tourainien prend corps dans le cadre de la société industrielle et de l'analyse des relations de travail. En conséquence, Touraine pense le travail comme étant le principe central de toute sociologie de l'action. Au final, le mouvement social se démarque du conflit et se pose comme « la conduite collective organisée d'un acteur [...] en lutte pour la direction de l'historicité » (Touraine, 1978, p. 103). Dans la société industrielle, le mouvement social oppose classe dirigeante et classe ouvrière confirmant que « les sociétés agissent sur elles-mêmes par le biais des mouvements sociaux » (Dubet, 2007, p. 11).

Le dernier chapitre, enfin, statue sur le caractère « fermé » de cette méthode faiblement exportée, accusée d'être le Graal d'une « bande », en l'occurrence la plupart des membres du CADIS, et

supposée être d'une certaine lourdeur. Le CADIS a été fondé justement en 1981 par Alain Touraine, qui en assurera la direction jusqu'en 1993, François Dubet, Zsuzsa Hegedus et Michel Wievorka. Apparue comme un marqueur identitaire, d'une part parce que fortement associée à Touraine et d'autre part reliée au CADIS, l'intervention sociologique connaîtra en tant que méthode une longue période de silence qui réfrénera sa transmission et sa vulgarisation hors du cercle du CADIS. Ceci d'autant plus que la méthode a un coût, notamment en temps. « La méthode était d'une lourdeur terrible [...] cette méthode demandait de grandes capacités de travail » confirme Dubet (p. 127). Et les auteurs d'ajouter que « toute intervention sociologique reste chronophage [...] ça demande une logistique très importante en préparation : il faut trouver des gens [...] des interlocuteurs [...] enfin on passe un temps fou, une énergie folle [...] il faut des kilomètres d'entretien... » (pp. 127-128). En clair, la méthode de l'intervention sociologique est particulièrement exigeante, ce qui explique sans doute sa faible renommée et son exportation limitée en dépit de la richesse des travaux menés, notamment par les sociologues du CADIS.

L'un des intérêts de ce livre est de partir des fondements théoriques de ladite méthode pour en exposer les usages concrets. Il faut préciser que la pensée tourainienne, ayant inspiré la sociologie de l'action comme théorie et l'intervention sociologique comme méthode, a été fortement déterminée par le contexte des sociétés industrielles. La sociologie de l'action définit le mouvement social comme une orientation du changement et non une réponse au changement, tout en se représentant la société comme un champ conflictuel (pp. 60-62). La pensée d'Alain Touraine, comme le montrent les auteurs de ce livre, demeure opératoire et applicable aux nouveaux mouvements sociaux, moyennant sans doute quelques adaptations. C'est finalement le destin de toute méthode qui se veut dynamique : s'adapter pour continuer à exister et interroger les nouveaux défis de la modernité. Si la société industrielle s'est construite autour du mouvement ouvrier et a servi de cadre d'analyse assez productif pour Touraine et ses disciples, la société néolibérale de l'information, telle qu'actuellement vécue, semble se prêter à une interrogation selon les critères de l'intervention sociologique. L'actualité discutée et disputée de cette méthode nous semble au demeurant vivace. Les dernières crises sociopolitiques, davantage sociales que politiques d'ailleurs, qui secouent l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient et provoquent la chute des pouvoirs monarchiques et sclérosés semblent confirmer la nécessité de comprendre non seulement le rôle de l'acteur mais aussi son action : ceci est le projet de l'intervention sociologique, mais également de la sociologie pragmatique elle-même. De fait, ces mouvements sociaux largement construits et diffusés à l'aide des médias sociaux, transcendent les frontières habituelles de l'action politique et de l'étude des mobilisations sociales.

Olivier Cousin et Sandrine Rui ont le mérite de ramener au cœur des débats méthodologiques en sciences sociales, l'intervention sociale, une méthode qui confirme, si doute il y a encore, que la sociologie est fille de sa propre histoire. Ainsi que le souligne Alain Touraine dans la postface intitulée « Une seconde topique », ce livre est le premier qui présente une analyse approfondie de la méthode de l'intervention sociologique, trente ans après (p. 153). Affirmant qu'il ne suffit pas de reconstruire un ordre social, Touraine inscrit cette méthode dans une nécessaire œuvre de déconstruction des modes d'analyse du social en privilégiant bien entendu la méthode exposée par Cousin et Rui. Tout au long de cet ouvrage, les auteurs exposent les fils conducteurs de la méthode de l'intervention sociologique, après en avoir établi les histoires. Si Touraine fut au début de la méthode et est à la fin de l'ouvrage de Cousin et Rui, il reste tout de même encore que la méthode s'impose par sa pratique, notamment dans le sens d'un élargissement de ses objets et d'un nouveau regard vers d'autres terrains, postindustriels ou non. Les mouvements sociaux sont aujourd'hui moins liés au projet industriel de la société humaine qu'à d'autres réalités qu'il convient d'examiner avec minutie.

Article mis en ligne le lundi 30 avril 2012 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Elieth Eyebiyi, »Détours sur la méthode de l'intervention sociologique. », *EspacesTemps.net*, Publications, 30.04.2012

<https://www.espacestems.net/articles/detours-sur-la-methode-de-intervention-sociologique/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.